

Dialogue social et conditions de travail :

ATTAQUE DE TOUTES PARTS ET RIPOSTE NÉCESSAIRE!

Nos emplois et nos salaires sont attaqués de toutes parts et nos services publics territoriaux remis en cause, les agents territoriaux montrés du doigt! Les projets du gouvernement sont inquiétants, en particulier ceux en lien avec les préconisations du rapport du Comité Action Publique 2022, comme par exemple, la suppression de 120 000 emplois publics dont 70 000 dans la seule FPT. Nous devons donc nous mobiliser pour défendre nos emplois, notre pouvoir d'achat, nos qualifications et notre modèle social et bien sûr défendre nos services publics locaux.

*Avec la FSU Territoriale : **POUR** la défense et l'amélioration des conditions de travail*

Des réformes qui s'empilent sans véritable concertation dans la Fonction publique territoriale et sans prise en compte de la réalité du travail. Nous constatons une détérioration des conditions de travail. Les réorganisations de services, le nouveau management public, les réductions de postes et d'emplois, les coupes budgétaires ont pour conséquence une augmentation de la charge et de l'intensité du travail avec, dans certains cas, des glissements de tâches, des déqualifications... Cela induit des dégradations réelles des conditions de travail des agent-es, un accroissement des accidents de service et une augmentation du stress.

Les chiffres, ce que disent les agent-es :

Plus de **30%** déclarent devoir faire trop vite des opérations qui demanderaient davantage de soin.

Plus de **35%**, ne ressentent pas la fierté du travail bien fait.

42,8% vivent des situations de tensions dans les rapports avec le public; 39,5% subissent même des comportements hostiles.

29,3% jugent les changements (réorganisation de services, changement dans les techniques utilisées...) de manière plutôt négative.

31,7% subissent au moins 3 contraintes physiques intenses et 28,2%, au moins 3 contraintes de rythmes.

15,3% ne disposent pas d'au moins 48 h consécutives de repos par semaine.

(source rapport annuel de l'État - 2017)

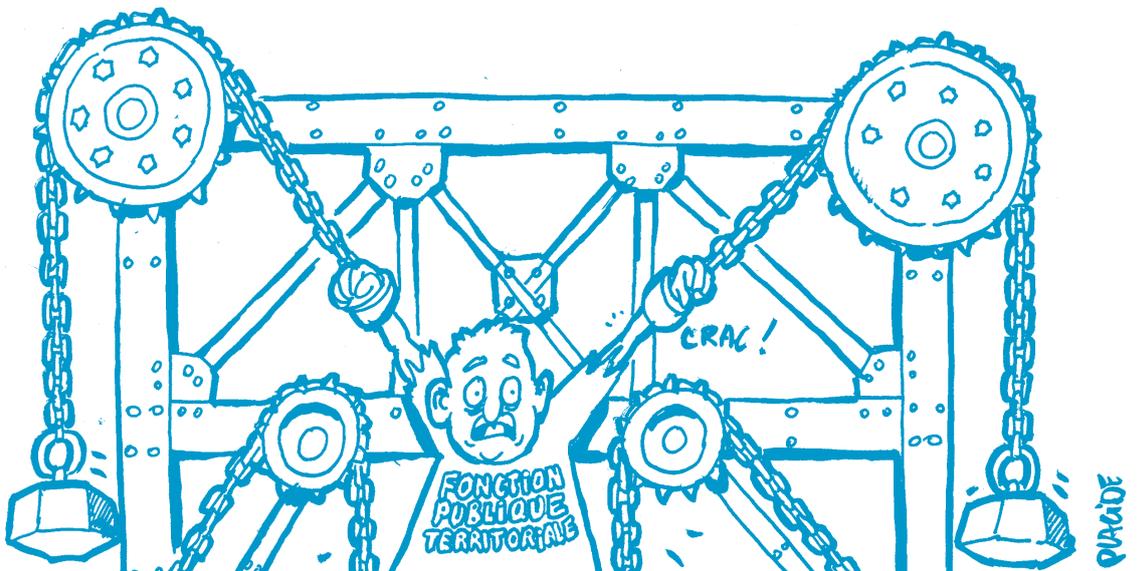
Les enjeux

■ ■ ■ ► La Santé et le bien-être des agent-es au travail : c'est une priorité.

■ ■ ■ ► Qualité des services publics : leur amélioration passe par de meilleures conditions de travail.

■ ■ ■ ► Enjeu politique, démocratique, syndical : pour la prise en compte, dans un cadre collectif, de la parole des personnels, acteurs de leurs métiers, experts de leur profession.

■ ■ ■ ► Enjeu de démocratie sociale et de dialogue social au travail.



**La FSU
Territoriale**
*est engagée
pour défendre et
améliorer
les conditions
de travail de toutes
et tous les agent-es
au quotidien.*

NOS REVENDICATIONS

Des postes et emplois en nombre suffisant, sachant que les conditions d'emploi et les menaces sur les emplois sont facteurs de risques psycho-sociaux.

Une meilleure organisation du temps de travail.

Un autre pilotage des services qui prenne mieux en compte l'expertise professionnelle des agent-es et leurs acquis professionnels.

Une réelle médecine professionnelle de prévention pour toutes et tous.

L'amélioration des retraites (fin de carrière, durée du temps de travail, cessation progressive d'activité, niveau de pensions...).

Des mesures de prise en compte de la pénibilité avec le retour de la CPA par exemple.

Dialogue social, un monologue de sourds?

Le gouvernement actuel a ouvert quatre « chantiers » consécutifs aux décisions annoncées dans le cadre de son document intitulé *Refonder le contrat social avec les agents de la Fonction publique*.

La FSU n'en partage ni les constats ni les objectifs. Et cette opposition est plus que fondée au regard des premiers éléments qui sortent des réunions qui se sont déjà tenues... C'est pourquoi la FSU reste engagée dans chacune des discussions et porte la parole des agent-es. Il s'agit de défendre leurs intérêts et d'obtenir de nouveaux droits.

Objectif de la réforme: remise en cause du rôle des CHSCT et des CAP. C'est la fin annoncée du paritarisme! Réduction de la place des organisations syndicales et du rôle des représentant-es des personnels, primeur à l'individualisation au détriment d'une organisation plus collective du travail. **Pour la FSU cette logique est contraire aux principes et missions d'intérêt général de la Fonction publique.**

CAP et CCP: alors que leurs attributions actuelles permettent d'assurer le contrôle, la transparence, l'équité, elles seraient réduites à un seul rôle d'appel sur les situations litigieuses. Les questions de mobilité et de promotions ne feraient plus partie des compé-

tences de la CAP, sauf en appel. Les lignes directrices de gestion seraient élaborées dans le cadre de l'instance unique.

CHSCT: une instance unique, issue de la fusion des CT et des CHSCT serait chargée des aspects collectifs avec des sous-commissions ou des formations spécialisées pour tout ce qui concerne la sécurité et la santé au travail. **La FSU milite pour que les prérogatives actuelles soient conservées afin de garantir les droits des agent-es.**

Cette nouvelle architecture des instances n'interviendra pas avant 2022 mais des nouvelles compétences et certaines suppressions de compétences pourraient intervenir en cours de mandat. **Pour la FSU, CAP et CHSCT sont indispensables. Ils jouent un rôle important contre l'arbitraire. Ils participent au bon fonctionnement des services. Ce sont des droits pour les agents.** Il est possible et nécessaire d'améliorer leur visibilité et leur fonctionnement pour qu'ils puissent remplir encore mieux leurs missions. Mais il n'est pas acceptable de les supprimer.

Recours accru aux contrats: lesquels deviendraient une voie quasi normale de recrutement dans la Fonction publique à la place du recrutement statutaire. Ce qui accentuera encore la précarité des emplois. Avec près d'un million d'agent-es contractuel-les, la Fonction publique n'a pas besoin de davantage de contrats. Cela ne correspond ni aux besoins des services publics territoriaux, ni aux principes et valeurs de la Fonction publique ni à de bonnes conditions d'emploi pour les agent-es.

Si le gouvernement affirme ne pas vouloir modifier l'article 3 du statut (les emplois permanents sont pourvus par des fonctionnaires), les dérogations à ce principe contourneraient et dénatureraient, de fait, le statut. **La FSU revendique un plan de titularisation afin de résorber cette précarité. Elle exige des mesures contrai-**

**Avec la FSU
Territoriale :**
**POUR la défense
et l'amélioration
d'un véritable
dialogue social !**



PRINCIPALES

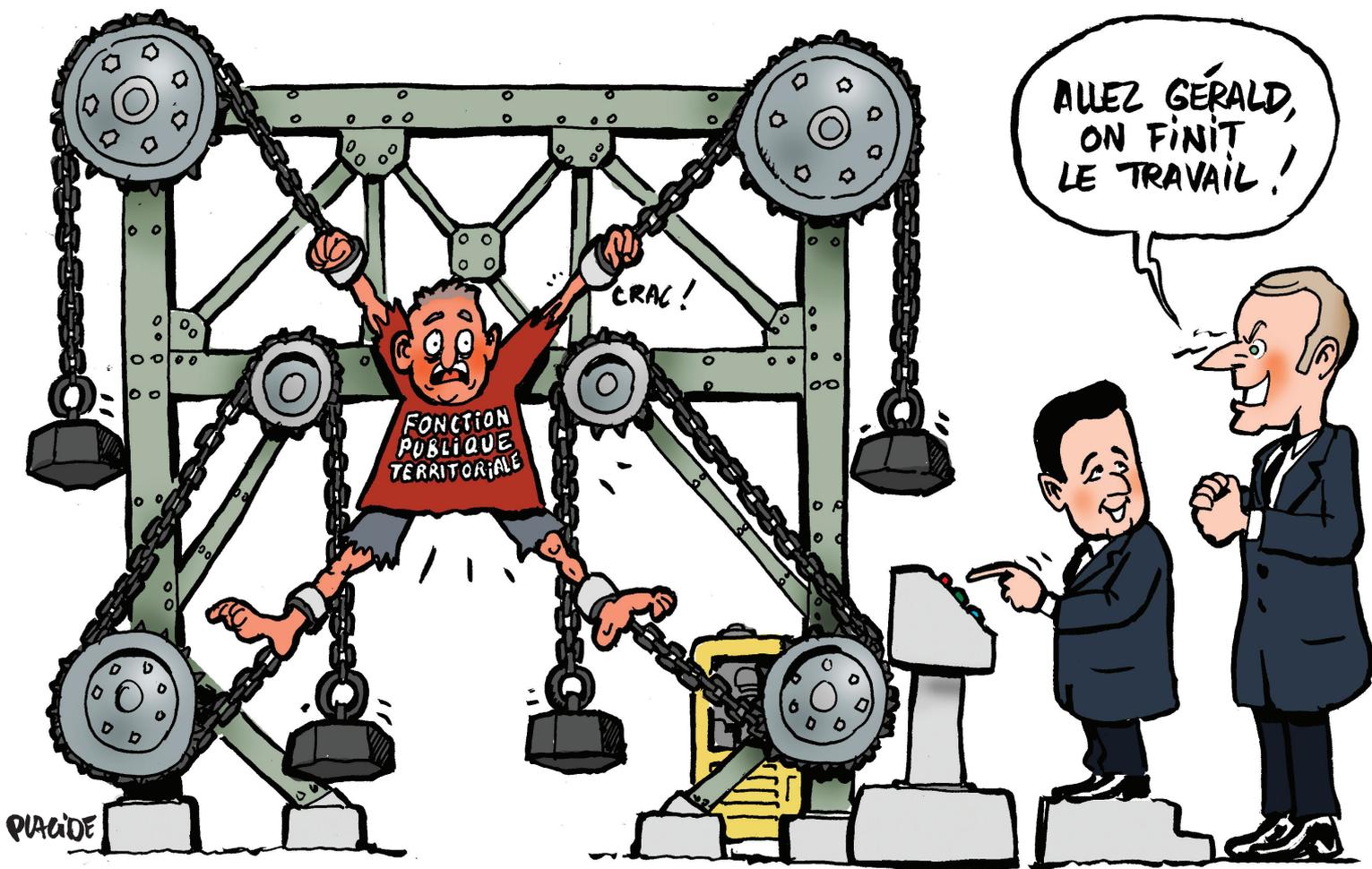
Des CHSCT préservés et confortés qui permettent d'alerter, de prendre en compte la situation des agent-es et de trouver les solutions adéquates. Le gouvernement a aujourd'hui le projet de les faire disparaître.

La suppression du jour de carence qui a été rétabli par le gouvernement en 2017. Cette mesure est profondément injuste car cela revient à diminuer le salaire des fonctionnaires en arrêt maladie. De plus, ce dispositif est manifestement inefficace pour lutter contre l'absentéisme. Dans un contexte de conditions de travail dégradées toutes les études démontrent que le jour de carence entraîne une augmentation de la durée des arrêts maladie. Le discours managérial culpabilisant en la matière camoufle mal la volonté d'économie sur le dos des agent-es !

La FSU vous invite à signer massivement la

PÉTITION

« Pour le respect de nos droits : pas touche aux CAP et CHSCT ! »



gnantes pour les employeurs afin de mettre fin au recours aux contrats et de recruter des fonctionnaires sur les emplois permanents.

Rémunérations: après un rendez-vous salarial raté pour cause de non revalorisation des salaires des plus de 5 millions d'agent-es de la Fonction publique, le gouvernement confirme son intention de renforcer l'individualisation des rémunérations et de prendre en compte le « mérite ». *À nous, tou-te-s ensemble de lui rappeler la dimension collective des organisations de travail !*

Mobilité et Formation: nous revendiquons des possibilités de mobilité choisie mais cela im-

plique les supports d'emplois nécessaires et un accompagnement des agent-es dans leur nouvel emploi ainsi que des plans de formation initiale et continue ambitieux. *Pour la FSU, il est impératif que les agent-es soient mieux associés aux décisions prises dans les services et établissements et davantage acteurs de leurs métiers.*

Egalité professionnelle femmes-hommes: il faut rompre avec le blabla et exiger des mesures contraignantes pour les employeurs locaux afin d'obtenir une égalité professionnelle réelle. *Pour la FSU on ne transige pas avec le principe « à qualification égale : salaire égal ! »*



LA FSU TERRITORIALE

173, rue de Charenton
75012 Paris
tél. 01 43 47 53 95
contact@snuter-fsu.fr

JE SOUHAITE ADHÉRER
AU SNU TER-FSU



NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

MAIL :

TITULAIRE CONTRACTUEL

GRADE OU EMPLOI :

TÉLÉPHONE :

AMÉLIORER LA SÉCURITÉ & LES CONDITIONS DE TRAVAIL



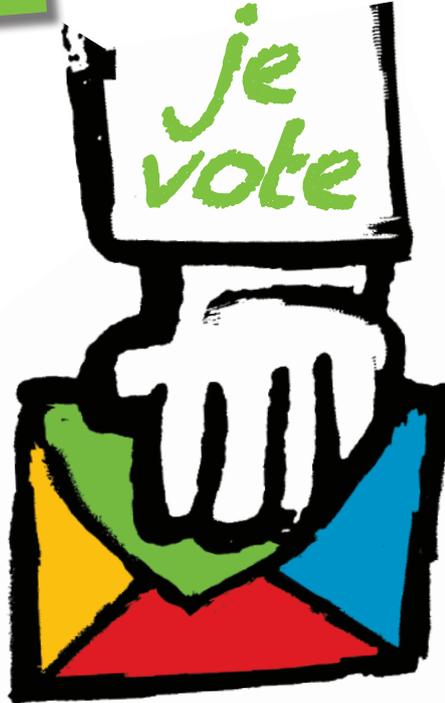
ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN



le 6 décembre...

moi c'est tout vu :

je
vote



FSU

TERRITORIALE

www.snuter-fsu.fr